

Comité de pilotage sur le  
télétravail au sein des services de  
la commune de Vandœuvre

-

15 mars 2023

## Sommaires :

- ↳ Présentation des résultats de l'enquête auprès des encadrants
- ↳ Structuration des jours télétravaillés au sein des services sur l'année 2022.
- ↳ Questions diverses.

## Enquête auprès de l'encadrement

Enquête réalisée en octobre 2022 auprès des 20 cadres de la collectivité ayant des collègues en télétravail au sein de leurs services.

Questionnaire anonyme.

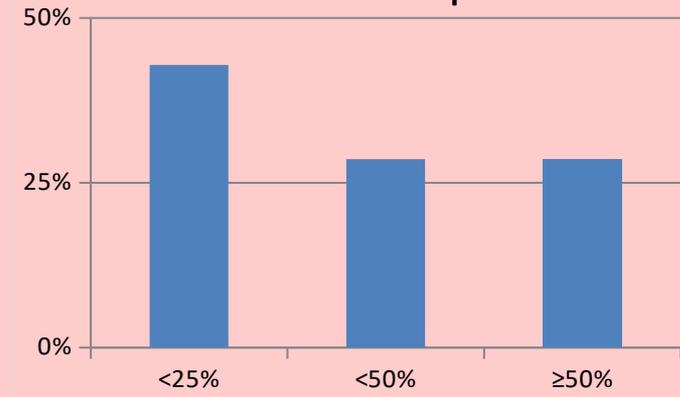
Première constatation : 14 réponses.

Ainsi les résultats de cette enquête intègrent 33 personnes en télétravail régulier.

## Spécificités

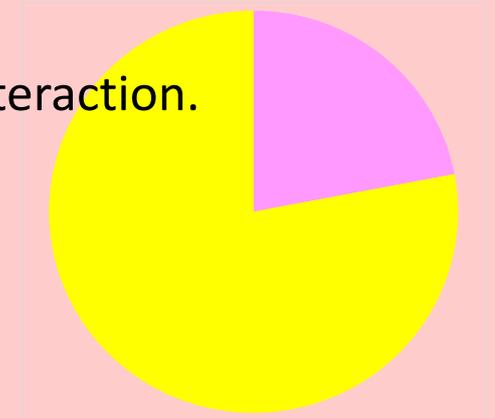
29% des encadrants télétravaillent eux-même.

Les personnes en télétravail représentent 33% de l'effectif des services ayant répondu.



22% des tâches en télétravail concerne du travail en interaction.

78% des tâches isolées ou en autarcie.



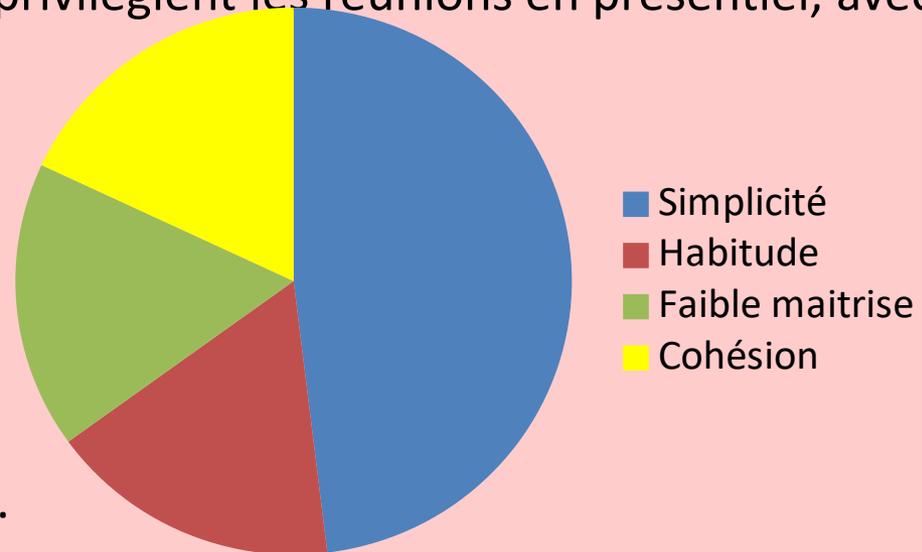
Prise en compte du télétravail dans l'animation du collectif de service

Utilisation de la Visio conférence pour des réunions dans 29% des cas.

Audio conférence dans 57% des cas.

Ainsi, 71% des services organisent des temps d'échanges à distance.

Pour autant 78% des services privilégient les réunions en présentiel, avec pour raisons :



29% envisagent une évolution.

43% des encadrants demandent une modification du jour de télétravail lorsque réunion interne est programmée.

## Échanges avec les collègues en télétravail

79% des encadrants prennent le temps d'échanger avec les personnels en télétravail sur des tâches à réaliser en autarcie, mais seulement 7% le font par souci managérial.

21% pensent qu'échanger n'est pas utile, les personnes connaissent leurs missions.

Tous pensent qu'échanger ou solliciter leur collaborateur serait bien perçu, dont 21% qui estiment que cela a une incidence positive sur le relationnel.

Les réponses suivantes sur l'organisation de service confirment tous ces sous ensembles.

### Aménagement organisationnel du service

L'organisation du service a été modifiée dans 35% des cas.

93% des agents en télétravail fonctionnent suivant un système de binôme.

Tous les services déclarent que le télétravail n'a aucun impact sur l'ouverture au public.

### Évaluation des charges de travail

L'évaluation du travail réalisé se fait au fil de l'eau, indépendamment des situations de télétravail, dans 43% des cas.

Elle est réalisée par un contrôle régulier pour 35% des situations.

Seuls 21% des encadrants organisent des points d'évaluation spécifique, tenant compte des réussites et des difficultés.

## Accompagnement de l'autonomie

5 items étaient proposés :

- La personne choisit comment réaliser les tâches demandées.
- Vous discutez ensemble des objectifs.
- Vous échanger sur les différentes façons d'y parvenir.
- Vous laissez la personne gérer et s'organiser comme elle le souhaite sans intervenir.
- La personne choisit l'ordre des tâches qu'elle réalise.

Des combinaisons répondues, on en déduit 3 profils d'accompagnement :

- Laisser une très grande liberté à l'agent (ou pas d'accompagnement) 36%.
- Un accompagnement sur le sens, 57%, dont à moitié couplé avec un échange technique sur la façon d'y arriver et l'autre moitié sans accompagnement technique.
- Un accompagnement technique, 7%.

## Impact du télétravail sur le rôle d'encadrement

Tous déclarent que le télétravail n'augmente pas leur charge d'encadrement.

Dans 86% des cas, il ne complique pas la gestion du relationnel au sein des services.

70% considèrent que l'impact sur le travail rendu est positif.

## Prévention des risques professionnels

63% des encadrants ont échangé avec leurs collègues sur leur installation à domicile.

Au-delà de la question de l'accueil, l'impact sur le relationnel au sein des services est neutre dans 86% des situations, 7% déclare un impact positif et 7% déclare l'existence d'une peur de « déranger » la personne en télétravail.

A 93% les encadrants jugent que les personnes en télétravail sont plus épanouies et à l'écoute du restant de l'équipe.

## Ressentis

28% des encadrants pensent qu'il existe une forme de ressenti, au sein de leur équipe, chez les personnes qui ne télétravaillent pas.

Mais à 100% ils considèrent que le télétravail est positif pour la collectivité.

Le pourcentage de ressenti positif mesuré à partir des réactions à 5 items d'ambiance est de 78% ou 15,5/20 (alpha de Cronbach de 0,7).

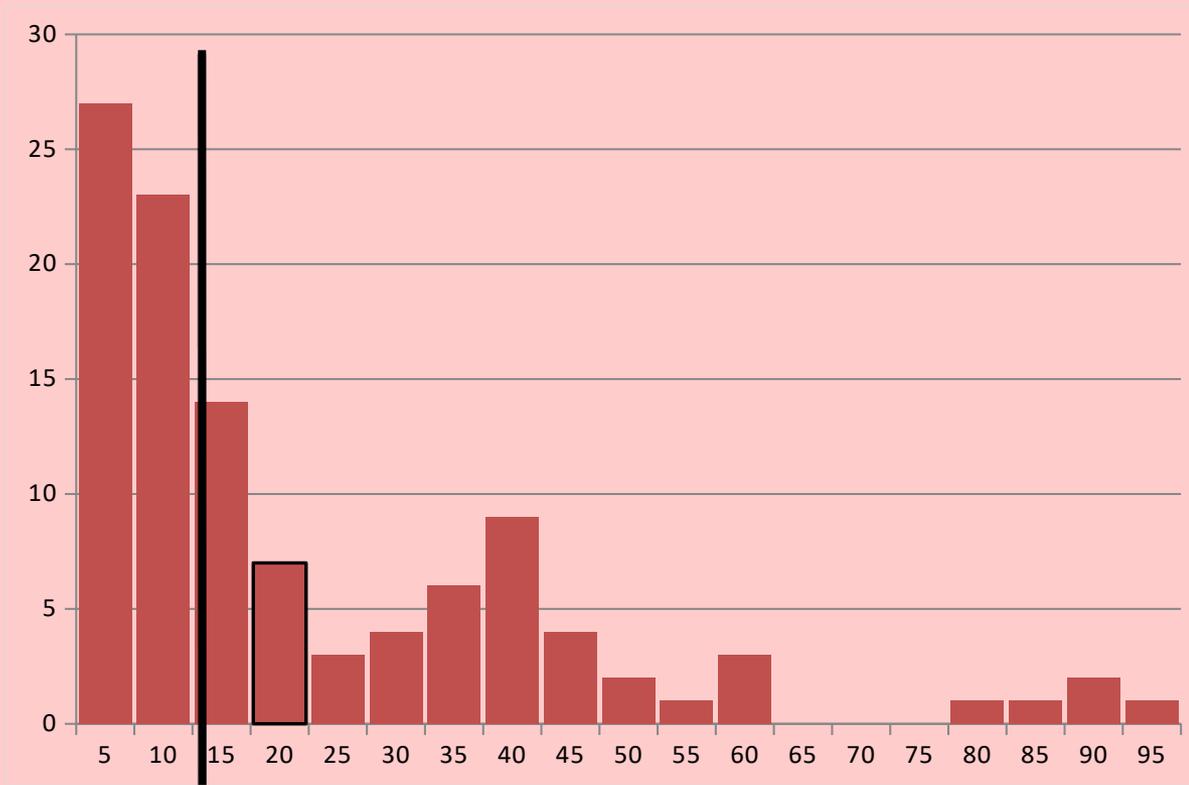
## Chiffres bruts du télétravail 2022

↳ 2218,58 journées télétravaillées par 108 personnes,

↳ dont 587,5 hors cadre de l'accord sur le télétravail, avec pour cause :

1. Le télétravail en situation de crise sanitaire,
2. Des adaptations médicales ou de circonstances exceptionnelles,
3. Non respect de l'esprit de l'accord.

## Distribution brute - télétravail 2022



↳ 13% des journées télétravaillées concernent des agents qui ne sont plus dans la collectivité depuis le premier janvier 2023. A cette date, 59 personnes bénéficiaient d'une ATT.

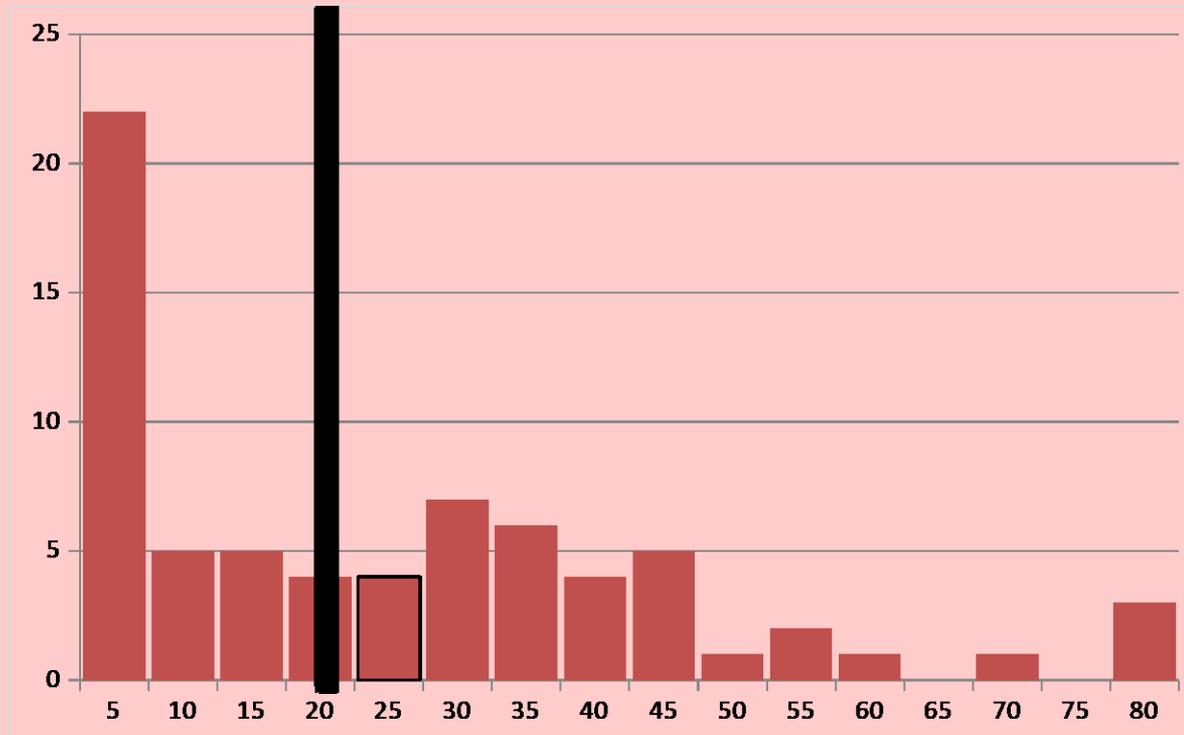
## Chiffres hors période sanitaire

Si l'on neutralise la période allant du 1er janvier au 8 avril 2022 en raison des suites de la pandémie de Covid, on retrouve 1246 journées télétravaillées par 71 agents. En rythme annuel cela ferait 1705 journées.

↳ 165,5 journées ne s'inscrivent pas dans l'accord télétravail (Isolement Covid, aléas climatiques, autorisations médicales), dont 35,5 j pour 1 seul agent. Ainsi statistiquement seulement 10,7% des journées sont réalisées hors accord.

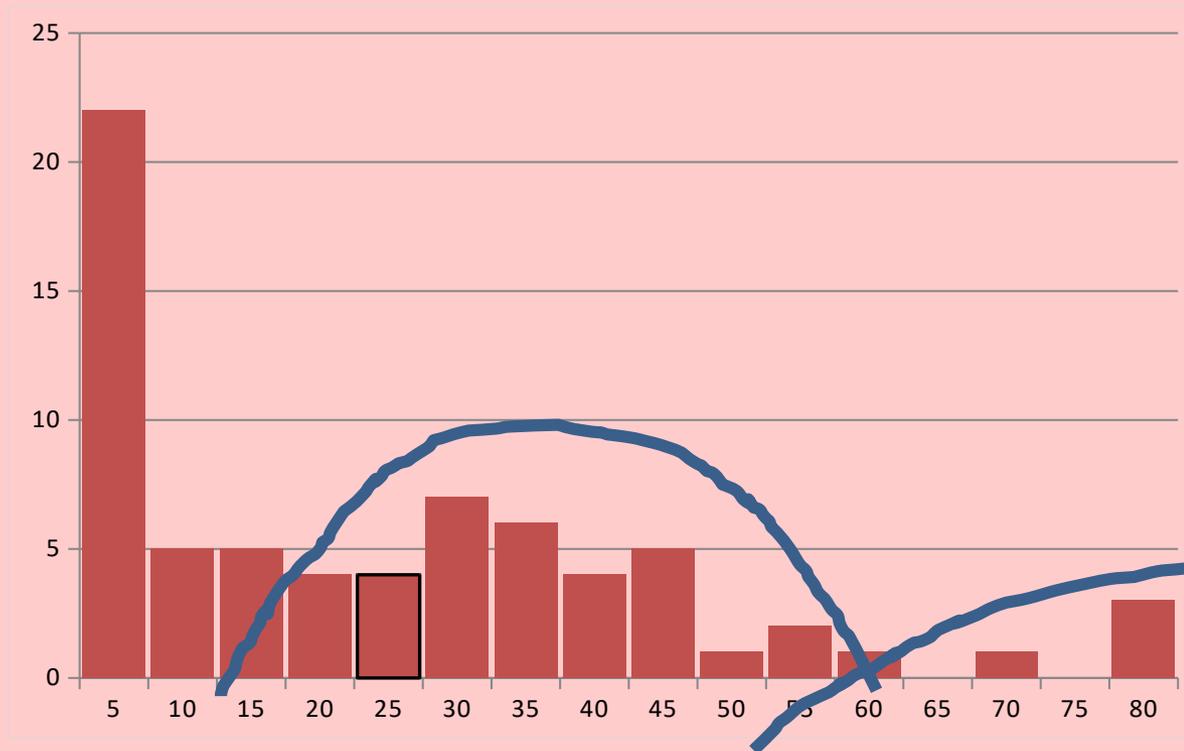
↳ Des rappels pour réexpliquer la philosophie de l'accord (6), ont ou vont être mis en œuvre.

## Distribution nette des journées télétravaillées



Projection sur une année entière pour les 70 agents ayant télétravaillé hors période sanitaire.

## Distribution nette des journées télétravaillées



3 populations : les exceptionnels ou non convaincus, les réguliers, les adeptes.

## Questions diverses

- ↪ Les demandes d'ouverture du mercredi au télétravail.
- ↪ Le nouveau fonctionnement, matériel et autorisation.